

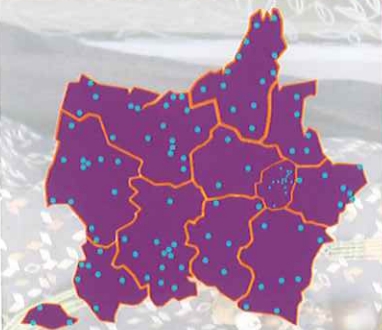
POUR QUI ?

Tout le monde peut bénéficier du projet professionnel. Il n'est pas financé par les banques traditionnelles.

POUR QUOI ?

- Création ou développement d'entreprise
- Tout projet pour garder ou trouver un emploi

L'ADIE PARTOUT EN FRANCE



L'ADIE EN QUELQUES MOTS

L'Adie, association reconnue d'utilité publique, regroupe 1 800 salariés et bénévoles dans près de 500 points d'accueil partout en France.

Chaque semaine plus de 200 créateurs d'entreprise se lancent avec l'Adie.



94%

des créateurs financés par l'Adie sont satisfaits de ses services

Découvrez notre offre complète : www.adieconnect.fr

N° Cristal 0 969 328 110

Du lundi au vendredi, 8h-18h. Appel non surtaxé



L'action de l'Adie est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Adie Communication • 01/2018

Un prêt
jusqu'à 10 000 €
ET
un coaching
POUR MON PROJET
PROFESSIONNEL



des financements adaptés

des experts à votre service

des offres négociées auprès de nos partenaires

DES MICROCRÉDITS PROFESSIONNELS

Jusqu'à 10 000 € pour financer tous types de besoins liés à la création et au développement d'entreprise

Exemple

Yahia avait besoin de 8 000 € pour acheter un véhicule et du matériel pour lancer son entreprise de peinture

Conditions de prêt au 1^{er} janvier 2018 :
Microcrédit de 8 000 € à 7,53 %
Mensualités : 293,39 € pendant 30 mois
Coût total du financement : 1 201,61 €
TEG microcrédit : 11,69 %

Sous condition d'acceptation de votre dossier. Contribution de solidarité : 5 % du montant emprunté

DES PRÊTS D'HONNEUR

Jusqu'à 3 000 € (sous conditions) pour compléter le financement de votre projet

DES MICROCRÉDITS PERSONNELS

Jusqu'à 5 000 € pour trouver ou garder son emploi salarié (achat, location ou réparation de véhicule, permis, etc.)

UN COACHING PERSONNALISÉ

Un suivi individuel tout au long de votre parcours de création d'entreprise (business plan, choix de statut, etc.)

DES ATELIERS À LA CARTE

Autour de 3 thématiques à approfondir selon vos besoins, avant, pendant ou après la création : financement, administratif et stratégie commerciale

UN PROGRAMME DE FORMATION

Un cycle « Je deviens entrepreneur* » pour traiter tous les aspects de la création d'entreprise.

DES SERVICES POUR VOUS DÉVELOPPER

L'Adie et ses partenaires proposent des solutions de développement clé en main, des bons plans pour des services à prix négociés, une hotline dédiée à vos questions.

DES SOLUTIONS D'ASSURANCE

L'Adie sécurise votre activité avec des offres d'assurance adaptées pour votre entreprise et pour votre véhicule. (N°ORIAS 1 3001 3005)